



RESOLUTION URGENTE

des députés, Olivier Delaloye, PLR, Marylène Volpi Fournier, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), Véronique Jenelten-Biollaz, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), Didier Fournier, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), concernant l'aviation: l'avenir de Sion et des communes d'AggloSion, c'est maintenant! (08.05.2012) 2.227

Actualité de l'événement:

Les prises de position de la Ville de Sion et du Conseil d'Etat ont été révélées ces derniers jours.

Imprévisibilité:

La date de divulgation du rapport de l'EPFL n'était pas connue du Parlement.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate:

Le risque de blocage des projets de la Ville de Sion et de sa future agglomération.

Le 27 avril 2012, la Ville de Sion, par son Conseil municipal, ainsi que le Conseil d'Etat ont publié leurs prises de position suite au rapport final du Comité de Pilotage (Copil) issu de l'étude de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) sur la base aérienne militaire de Sion.

Il ressort de ce rapport que la perte de valeur foncière et le frein au développement territorial dus aux nuisances sonores liées principalement au F/A-18 sont estimés à plus d'un demi-milliard de francs.

Le Conseil d'Etat penche pour une utilisation militaire limitée avec un niveau de bruit plafonné au bruit effectif de l'année 2001.

La Ville de Sion, pour sa part, veut préserver la qualité de vie, l'environnement, l'économie et l'aménagement du territoire du bassin sédunois pour les générations actuelles et futures. Elle préconise l'abandon par l'armée des vols de F/A 18 et autres avions de même type, mais ne remet pas en cause les autres activités militaires de l'aérodrome telles que les vols d'hélicoptères de combat ou les formations dispensées. Elle souhaite, par ailleurs, développer l'aviation civile sur l'aéroport de Sion ainsi que l'entretien et la maintenance d'avions.

Par la présente résolution, les parlementaires valaisans expriment leur soutien à la position de la Ville de Sion, orientée vers une économie durable, extensible et respectant la qualité de vie des citoyens et nombreux hôtes de notre canton. Le Grand Conseil demande au Conseil d'Etat d'intervenir en ce sens auprès du DDPS, dans les meilleurs délais et d'entente avec les communes concernées. Le tourisme et la réalisation de grands projets à venir tels que le campus universitaire en dépendent.

Sion, le 8 mai 2012
(09h00)

Olivier Delaloye, député, PLR
Marylène Volpi Fournier, députée,
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)
Véronique Jenelten-Biollaz, députée, PDCC
Didier Fournier, député,
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)